

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA : AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/CUD/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE SPORT DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du présent projet, le Maire de la ville, Autorité Contractante lance une consultation pour La Fourniture des Equipements de sport de la Direction de la Police Municipale et de la Sécurité de la Communauté Urbaine de Douala.

2. Délai de livraison

Les prestations sont réalisées en un lot unique et pour un délai d'exécution de Soixante jours (60)jours

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais

4. Acquisition du dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine -Sous-direction de la

Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 620 de la rue du gouverneur Carras, au 2e Etage de l'immeuble NSIA, à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. 233 42 15 09 / Fax : (237) 233 42 69 50, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 40.000 (Quarante mille) FCFA payable dans le Compte CAS ' ARMP n° 3359880001-89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang

5. Remise des offres

Le devis descriptif et quantitatif des fournitures devra être chiffré hors taxes ajoutée (H/TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et déposé au plus tard le 25 MARS 2021 à 12 heures précises, heure locale sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée à l'Autorité Contractante avec la mention :

« Demande de Cotation »

N°003/DC/CUD/CIPM/2021 du 03 MARS 2021

**RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE SPORT DE LA
DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Recevabilité des offres

Les offres rédigées en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, accompagnées du modèle de soumission timbré et signé, seront déposées contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine- Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 620 de la rue du gouverneur Carras, au 2e Etage immeuble NSIA à Bonanjo et dépouillées au plus tard le 25 MARS 2021 à partir de 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance

parfaite des offres.

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DOUALA le 03 Mars 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

[Télécharger le DAO](#)